

PV du Conseil d'Administration Le samedi 1 juillet 2017, 9h30 au Grau d'Agde

Le CA s'est déroulé le samedi 1 juillet 2017 sur convocation et ordre du jour, à l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde

1- Approbation du CR du CA du 18 mars 2017

→ le CR est adopté à l'unanimité

2-Information au CA : Démission de Mr G. Frayssinet de son poste de Vice-Président de Tourbes et du CA qui ne souhaite pas effectuer la rentrée 2017-2018.

Le CA prend acte de cette démission à ce poste dès la rentrée 2017-2018.

Mr Ravaille au nom du CA remercie chaleureusement Mr Frayssinet pour tout son travail en tant que vice-président de Tourbes. Mme Bridoux continue à assurer la vice-présidence de Tourbes jusqu' au changement de mandat en décembre 2017.

3- Cooptation de Mme Bénédicte DOUILLET et Madame Annie TSCHIRHART. Nominations au poste de Vice-Présidente du site de Tourbes

→Le CA coopte à l'unanimité Mme Douillet et Mme Tschirhart comme administratrices au CA

Le Président propose la nomination de Mme Douillet au poste de Vice-Présidente du site de Tourbes

→ Le CA valide à l'unanimité cette nomination de Mme Douillet au poste de Vice-Présidente de Tourbes

4- Les Commissions Voyages et le Club de l'UTL- Bilan et Perspectives

Mr Ravaille remercie tous les membres de la commission du club et celle de la commission voyages UTL sous la présidence de G. Sanchez. Celui-ci fait un compte rendu exhaustif des activités du Club et de la commission « Voyages » pour l'année 2016-2017.

Perspectives 2017-2018

- Un planning des sorties proposées par le Club via un prestataire de voyages sera mis en ligne sur le site à la rentrée
- Modalités d'inscriptions au Club à la rentrée 2017-2018

La fiche d'inscription 2017-2018 validée par le CA sera complétée par les intéressés et remise aux référents.

La charte du CLUB sera remise systématiquement au membre qui s'inscrit.

Le planning prévisionnel des sorties sera prêt pour la rentrée.

Un registre d'inscription des adhérents au CLUB sera mis en place dès la rentrée avec comme référent Nadine Sanchez.

La Commission note avec beaucoup de satisfaction, car il s'agit d'un objectif prioritaire, que les participants s'impliquent dans les visites, se montrent intéressés et adhèrent aux valeurs de l'UTL pour partager avec BONHEUR le plaisir d'apprendre ENSEMBLE et de découvrir.

A propos des sorties ou voyages proposés par le club ou les profs de l'UTL :

Mr Ravaille rappelle que l'UTL donc le Club ne peut pas être légalement, organisateur de voyages et sorties. C'est pour quoi l'UTL doit passer par les services d'un prestataire qui est l'organisateur légal de ces voyages ou sorties.

5- Point sur le logiciel de gestion des adhérents

Mr Ravaille rappelle que Les feuilles de présence doivent être tenues jusqu'à la fin de l'année pour des problèmes d'assurance (Ces fiches doivent être conservées 3 ans). Ces fiches seront gérées par le logiciel informatique de gestion des adhérents et actives dès le mois de novembre

Le fichier des adhérents au CLUB devrait pouvoir être géré par ce logiciel courant 2017-2018

6 – Les finances

6-1 Point sur le budget en cours de réalisation 2016-2017

Balance arrêtée ce jour : solde à ce jour de 289 174,43 euros et ce pour terminer l'année 2016-2017 (31 aout 2017) Le trésorier fait remarquer qu'on pourra faire des immobilisations sans puiser dans la réserve

6-2 Tarif 2017-2018 : Le Président propose de ne pas modifier la cotisation 2017/2018 (document joint)

Engage le CA jusqu'au mois décembre (AG qui renouvellera le CA)

Vote de la cotisation : le montant 2017-2018 est maintenu à 135,00 € à l'unanimité

6-3 Les frais de déplacements profs et membres CA et forfait repas pour les professeurs

Vote sur frais de déplacements : On propose de reconduire le tarif en vigueur l'an dernier sur justification pour le remboursement des frais de déplacement des professeurs et membres du CA et du forfait pour repas professeurs. Cette proposition est adoptée par vote à l'unanimité

6-4 L'aide du conseil départemental et l'acceptation des adhérents en difficulté

Vote : Le CA donne mandat à Mr Ravaille de faire une demande de subvention auprès du CG

6-5 Vote du Budget prévisionnel 2017-2018 en recettes et dépenses

Recettes= 121 500,00 (900 cotisations)

Dépenses= 121 500,00 selon grille ADER Proposé sur l'inscription de 900 étudiants (par prudence)

Vote du budget prévisionnel 2017-2018 : Le budget prévisionnel présenté dans sa globalité est adopté à l'unanimité

7- Rentrée 2017

7-1 Calendrier universitaire 2017-2018 : cours et conférences

Votes du détail du calendrier universitaire :

Semaine du 7 au 11 mai proposée fermée : proposition votée à l'unanimité

Début de l'UTL le 25 septembre 2017 (pour 2 semaines A at B) : proposition votée à la majorité (1 abstention)

Fin de l'UTL le vendredi 1 juin : proposition votée à la majorité (1 abstention)

Conférences maintenues sur 2 semaines du 11 au 15 décembre 2017 le matin semaine B

Du 12 au 16 mars 2018 l'après-midi semaine A

Vote pour ces 2 semaines de conférences : proposition votée à l'unanimité

7-2 Les inscriptions en 2017 : Calendrier et limites à ne pas dépasser sur certains cours

Calendrier des inscriptions dans les sites et journées des associations : dans les 3 premières semaines de septembre

7-3 Réunions prévisionnelles premier trimestre de l'année 2017-2018

Assemblée générale à Frontignan : le samedi 2 décembre 2017

Dates des CA 1^{er} trimestre : le S.14 octobre - le S.25 novembre

Réunion de rentrée du BUREAU + vice-présidents adjoints : le jeudi 31 aout 2017

7-4 Point par site (points positifs et points négatifs, investissements nécessaires)

7-5 La carte d'adhérent en 2017-2018 et fiches d'inscription (contenu, couleur.....)

La couleur PARME proposée (2008-2009) → acté par le CA

7-6 le DVD économie (cours 1ere année de Mr Ravaille)

Il faudrait trouver un référent CP ou un étudiant par site pour faire profiter de ce cours aux étudiants

8- la Fête de fin d'année 2016 -2017-2018

8-1 Bilan très rapide de la fête de Mèze (débriefing se fera en septembre)

Remerciements à Mme Auzias et à la commission des fêtes

8-2 Nomination de Mme Gualtieri Vice-Présidente de la commission des fêtes 2017-2018

→Nommée à l'unanimité vice-présidente de la commission des fêtes 2017-2018 ; **La fête aura lieu à Lamalou**

8-3 Choix du lieu de la fête pour 2019

→**la fête de l'UTL à Frontignan en 2019** : proposition votée à l'unanimité

9- l'UFUTA et Nous

9-1 Les AG de Paris du 22 juin 2017

9-2 La place de l'UTL34 dans l'UFUTA

2 professeurs de l'UTL vont donner des conférences dans d'autres UTL

9-3 Perspectives et évolution : le Projet de l'UFUTA : « Ambition 2020 » (informations du Président)

Les Participants de l'UFUTA à la fête de Mèze ont fortement apprécié notre manifestation et l'accueil chaleureux qui leur a été fait

10- Questions diverses : Liste CA 2017 (appel à candidatures pour la liste présentée par Mr Ravaille)

La secrétaire : M. Jégat

Le Président : S. Ravaille